

GESTION FINANCIÈRE

« PILOTAGE FINANCIER D'UNE ASSOCIATION »

A Sélestat (67) et en distanciel

A. ELEMENTS DE CONTEXTE

A.1 FORMER LES CADRES DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Les réseaux territoriaux et les associations œuvrant dans le champ de l'EEDD se professionnalisent et leurs organisations évoluent avec la mise en place de postes à responsabilités. Ces cadres associatifs doivent développer des compétences dans la gestion d'équipe, l'ingénierie financière, les stratégies de développement et de partenariat, la gestion de situation complexe, etc.

La montée en compétences de ces personnels est un enjeu majeur pour la pérennité des associations et le développement de notre secteur.

A.2 UN PARCOURS DE FORMATION EN RESEAU ISSU DE L'INGENIERIE DU DESJEPS

GRAINE Occitanie, ARIENA, GRAINE Nouvelle-Aquitaine, l'Ardam et le Merlet se sont associés pour proposer un parcours de formation issu des travaux qu'ils ont menés de façon collaborative sur la formation diplômante DESJEPS (Diplôme d'état supérieur jeunesse éducation populaire et du sport).

Une première promotion du DESJEPS était envisagée à l'automne 2024, néanmoins, la jauge pédagogique nécessaire à l'équilibre financier du projet n'a pas été atteinte. Les échanges conduits à posteriori avec les acteurs en réseau ont conduit l'équipe de coordination à repenser le format pédagogique pour proposer des modalités de formation adaptées aux contraintes et réalités professionnelles rencontrées par les cadres de notre secteur.

L'ingénierie pédagogique du DESJEPS a permis de formaliser un parcours de formation se composant de plusieurs actions de formation qui seront proposées en 2025 et 2026.

→ Le parcours se compose de 7 actions de formation en 2025 et 2026

- **Ressources humaines** – Les fondamentaux de la RH – 2025
- **Ressources humaines** – Convention Collective Eclat – 2025 & 2026
- **Ressources humaines** – Les enjeux du management – 2026
- **Gestion financière** – Pilotage financier d'une association – 2025 & 2026
- **Stratégie de communication** – 2026
- **Ingénierie de formation** – 2026
- **Environnement socio-professionnel** – 2026



L'équipe de coordination maintient ses réflexions pour accompagner les apprenantes et apprenants qui suivront ce parcours de formation vers une certification DESJEPS.

A.3 LES PRINCIPES DU PARCOURS DE FORMATION

→ Un format pédagogique mixte

Le programme de formation s'appuiera sur des méthodes actives et participatives permettant de combiner les apports théoriques avec leurs applications pratiques.

Le programme de formation se compose de séquences en présentiel, suivies de séquences en distanciel et de renforcement des compétences afin de faciliter le transfert et l'appropriation d'une ou plusieurs compétences visées dans le parcours de formation.

Les temps de renforcement des compétences pourront réunir l'ensemble du groupe ou des sous-groupes accompagnés par une formatrice/formateur. Ces séquences en distanciel auront lieu à posteriori du temps en présentiel et s'appuieront sur les connaissances et outils abordés lors des temps en présentiel. Ils alterneront entre temps de mise en œuvre en autonomie, temps d'échanges de pratiques, analyses et regards croisés sur les actions et les projets développés par les apprenants à la suite du temps réalisé en présentiel.

→ Une dynamique de groupe pour partager ses réalités professionnelles

Les apprenantes/apprenants sont en poste, la formation est en lien direct avec les préoccupations rencontrées par les cadres associatifs : analyser et améliorer le fonctionnement de sa structure, coordonner son projet en lien avec les instances décisionnelles, s'outiller pour le développement stratégique.

Le groupe permettra ainsi de profiter d'un collectif en formation pour expérimenter dans un cadre formateur et sécurisant. Cette dynamique de groupe permettra de partager et d'enrichir les réalités rencontrées par chacune et chacun au sein de sa structure.

→ Une formation itinérante

Les lieux de formation seront variés pour profiter des compétences des réseaux et des intervenants. Ils pourront également s'adapter en fonction de l'origine géographique des apprenantes et apprenants. Une partie du programme de formation sera proposée en distanciel.

B. PRESENTATION DE LA FORMATION – GESTION FINANCIERE

La direction d'une association œuvrant en EEDD organise la gestion financière pour qu'elle soit un levier partagé au service d'un projet à but non lucratif et d'intérêt général.

Elle construit des outils fonctionnels et analytiques permettant aux coéquipiers de s'approprier les enjeux économiques de leurs secteurs et d'intégrer ces éléments au développement de leurs actions. Elle supervise les demandes de subvention et les rendus financiers. Elle veille à une bonne gestion des flux de trésorerie et sait mobiliser les dispositifs extérieurs adéquats.

Elle maîtrise la construction collective des budgets prévisionnels, la lecture du compte de résultat et du bilan. Elle met en place les mécanismes de calcul de coût journée et de seuils d'équilibre. Ce qui lui permet d'animer les décisions stratégiques de façon pédagogique.

Les partenariats, les banques, les achats ... peuvent être interrogés au regard de l'éthique de la structure. L'équipe et les responsables bénévoles peuvent ainsi s'approprier les enjeux financiers et les replacer dans le contexte du projet de développement de l'association et de ses valeurs.

→ **Une action de formation est proposée sur la gestion financière avec un approfondissement possible**

- Gestion financière – Assurer le pilotage financier d’une association – 35 heures : 21h en présentiel et 14h en distanciel.
- Un approfondissement sur le pilotage financier d’une association pourra être proposé en 2026-2027.

B.1 GESTION FINANCIERE – PILOTAGE FINANCIER D’UNE ASSOCIATION

→ **35 heures : 21h en présentiel (2025) et 14h en distanciel (2026)**

B.1.1 OBJECTIF DE FORMATION

Suite à la formation, de retour en milieu professionnel, l’apprenante/l’apprenant aura la compétence de :

- Assurer le pilotage financier de son association

B.1.2 OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A la fin de la formation, l’apprenant aura la capacité de :

- Comprendre le cadre réglementaire et organisationnel de la comptabilité financière associative française
- Comprendre, analyser les principaux documents financiers (bilan et compte de résultat) et présenter ces documents financiers avec les éléments clés
- Maîtriser les grands principes de la comptabilité analytique, les objectifs, principales méthodes d’évaluation et de répartition des coûts.
- Établir et suivre des budgets prévisionnels
- Comprendre les enjeux du suivi de trésorerie
- Comprendre les grands principes du cadre juridique et fiscal applicable aux associations (impôts commerciaux et intérêt général en particulier)

B.1.3 CONTENUS

- Principaux textes de loi et règlements, documents obligatoires, délais et modes d’organisation de l’établissement des comptes annuels, rôles et responsabilités des différentes parties prenantes internes et externes (experts comptables, commissaires aux comptes)
- Clés d’analyse du compte de résultat
- Clés d’analyse du bilan
- Calcul de ratios et des indicateurs financiers : BFR, FR, ratios, etc.
- Cas pratique sur les documents financiers des apprenantes et apprenants
- Grands principes de la comptabilité analytique, analyse sectorielle, méthodes de calcul et de répartition des coûts et ressources financières
- Etablir un coût journée, prix de revient ou de vente, seuil de rentabilité
- Budget prévisionnel d’une action, budget prévisionnel de la structure, suivi et ajustement de budgets
- Appel à projet, dossier de demande de subvention : construire une demande
- Cadre juridique et fiscal applicable aux associations : intérêt général, utilité publique, impôts commerciaux, régime de la subvention, régime du mécénat

C. METHODES ET MODALITES D’EVALUATION DES CAPACITES

→ Méthodes pédagogiques

La formation sera menée en pédagogie active avec une articulation entre apport théorique et mise en pratique. Elle sera composée d'exposés interactifs, d'échanges, d'ateliers, de mises en situation des apprenantes/apprenants en lien avec leurs situations professionnelles et leurs questionnements. Elle alternera entre temps de travail collectif et individuel, avec un point d'étape lors de chaque journée.

Lors de l'inscription, une auto-évaluation par les apprenantes / apprenants sera réalisée, permettant de définir leur point de départ et potentiellement d'adapter les séquences. Au début de la formation une vérification pourra être effectuée par l'équipe de formation.

→ Modalité d'évaluation des capacités acquises

L'évaluation de l'acquisition des capacités se fera tout au long de la formation avec de l'observation pratique et de l'évaluation formative. En fin de formation, l'équipe de formation pourra mettre en place une séquence permettant de mesurer la progression de chacune et chacun au regard des objectifs de la formation.

Par la suite, un formulaire d'auto-évaluation et d'évaluation de la formation globale sera envoyé à l'apprenante/ apprenant.

D. PUBLIC CIBLE ET PREREQUIS

→ Public cible :

Cette formation est limitée à 14 apprenantes et apprenants et s'adresse aux personnes encadrant une ou des équipes au sein d'une association.

- Direction
- Direction adjointe
- Responsable de secteur, de projet, de pôle
- Cheffe/chef de projet.

→ Prérequis

Maîtrise des fonctionnalités et formules courantes d'Excel ou autre logiciel tableur (LibreOffice, etc.).

E. ÉQUIPE DE FORMATION

→ Formateur

- **David FELIX**, directeur administratif et financier à l'ARIENA

F. ORGANISATION DE LA FORMATION

F.1 DATES ET HORAIRES

- En présentiel, du mardi 18 novembre 2025 au jeudi 20 novembre 2025 de 9h à 17h
- En distanciel les 12 et 26 mars 2026 sur des mises en situation et du réinvestissement. Les deux jours en distanciel permettront aux apprenantes et apprenants de travailler sur les éléments financiers de leur structure.

F.2 MODALITES

Formation en présentiel en internat ou en demi-pension et en distanciel.

Matériel nécessaire : Ordinateur portable.

Lieux :

- Sélestat (67) dans les locaux de l'ARIENA.



Les lieux de formation pourront être modifiés en fonction de l'origine géographique des apprenantes et apprenants inscrits.

Les locaux sont accessibles aux publics à mobilité réduite.

G. INSCRIPTION

INSCRIPTION JUSQU'AU 27 JUIN 2025 VIA [ce formulaire en ligne](#)

Ce questionnaire ne valide pas votre inscription. Le GRAINE reprendra contact avec vous pour la confirmation.

H. TAUX DE SATISFACTION

Nous n'avons pas, à l'heure actuelle, de taux de satisfaction spécifique pour cette formation dont c'est la 1ère édition. Pour nos formations sur mesure, la satisfaction générale est en moyenne évaluée à 4.51/5 en 2023.

Plus de détails sur [notre page dédiée](#).

I. TARIF ET FINANCEMENTS

→ Tarifs

- Frais pédagogiques : 420€ / jour.
- Frais annexes (hébergement en pension complète) : en cours de définition, et plafonnés à 110€/nuit et 25€/repas.

→ Les financements possibles

- **OPCO** : les salariées et salariés en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre du plan de développement des compétences.
- **France Travail.**
- **Auto-financement**



DES DIFFICULTES POUR VOUS FAIRE FINANCER ?

CONTACTEZ-NOUS !



CONTACTS

Gestion administrative :

Orane WUYTACK, assistante administrative :

orane.wuytack@graine-occitanie.org / 04 67 06 01 13

Coordination pédagogique et référence handicap :

Gaëlle VALENTIN, directrice :

formation@graine-occitanie.org